

RENOPERF MENUISERIES - Remplacement de menuiseries extérieures verticales

REF : MOD-315

DUREE : 1 jour
7,00 heures

Nombre de participants max : 15

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnel du **bâtiment**
- Référents techniques

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Aucun équipement de protection n'est requis.

Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Les formations du dispositif FEEBAT RENOPERF, bien que théoriques, s'appuient sur une pédagogie dynamique :

- une présentation interactive
- des échanges d'expériences
- des questions/réponses
- des études de cas à travers des visites virtuelles
- un quizz d'ancrage
- un film pédagogique

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques de ce module de formation " Remplacement de menuiseries extérieures verticales " sont au nombre de 5, classés en 3 rubriques :

1 - LE CONTEXTE :

- Connaître les principes et technologies des parois vitrées verticales, fermetures et protections solaires (Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment - Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur - Maîtriser les différents types de mise en œuvre - Pour le bâti ancien, maîtriser les solutions alternatives au simple remplacement des menuiseries (conservation, restauration des menuiseries d'origine, renforcement du vitrage, double-fenêtre)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux (Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien les matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur et mettre en œuvre les moyens pour les éviter)

2 - LES CLES :

- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de menuiseries (fenêtres et portes) et fermetures, performantes (Respecter les exigences réglementaires - Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contreperformances - Accepter le support - Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que les travaux de la catégorie de travaux, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante - Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation - Définir les limites de prestations)
- Vérification, réception et prise en main par l'usager (Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux - Formuler les recommandations d'usage)

3 - L'OFFRE :

- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières (Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections - Recueillir les besoins du client - Argumenter le choix technique et économique d'un remplacement de menuiseries extérieures

Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client)

DESCRIPTION / CONTENU

Le module de formation renoperf remplacement de menuiseries extérieures verticales prépare les professionnels à :

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre
- Pour le bâti ancien, maîtriser les solutions alternatives au simple remplacement des

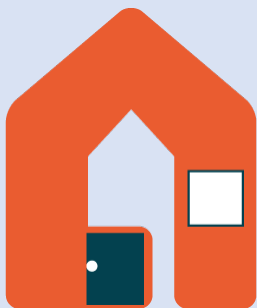
Formateur spécialiste de la rénovation énergétique du bâtiment et habilité par Feebat pour dispenser le module « Renoverf -remplacement de menuiseries extérieures verticales »

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS
Référent technique : Mohamed EL BOUTI

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92.



menuiseries (conservation, restauration des menuiseries d'origine, renforcement du vitrage, double-fenêtre)

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec ces travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres lots
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes pour un projet de remplacement de parois vitrées verticales, fermetures et protection solaires en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

MODALITES D'ÉVALUATION

Deux types d'évaluations sont possibles : un QCM validant uniquement les acquis et un QCM amenant à l'obtention de la qualification RGE.

1. Le QCM non rge

Il valide seulement les acquis. À la suite, le professionnel se verra délivrer une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation.

2. Le QCM RGE

Pour valider la réussite de l'examen, le professionnel doit obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour valider le QCM RGE.

En validant ce QCM, plusieurs documents seront remis au professionnel lorsque le passage de l'évaluation est réussi :

- Une attestation de réussite ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Attention : Le QCM RGE doit faire l'objet d'une demande lors de l'inscription en formation et nécessite une heure supplémentaire ainsi qu'une participation financière.

PRE-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de son métier
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnel du **bâtiment**
- Référents techniques

